

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 avril 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 13, 14 et 15 avril 2021**

**2021 DASES 62** Subvention (22 000 euros) à deux associations pour leurs actions dans les domaines du bien-être et de la santé des seniors.

**Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13, L 2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Ville de Paris et l'association Les Transmetteurs signée le 25 avril 2019 ;

Vu le projet de délibération en date du 30 mars 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Les Transmetteurs (14<sup>e</sup>), Astrée(13<sup>e</sup>), au titre de l'année 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique LEVIEUX, au nom de la 4<sup>e</sup> commission,

Délibère :

Article 1: Approuve la subvention de fonctionnement d'un montant de 17 000 euros à l'association Les Transmetteurs (14<sup>e</sup>) au titre de l'année 2021 (Simpa 34001 - dossier 2021\_04238 sous-direction de l'autonomie : 10 000 € - dossier 2021\_07925 sous-direction de la santé : 7 000 euros).

Article 2 : Une subvention de fonctionnement de 5 000 euros est attribuée à Astrée (13<sup>e</sup>) au titre de l'année 2021 (Simpa 14346 - dossier 2021\_03284).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2021 et des années suivantes sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**